



Ouvrier en construction d'ouvrages paysagers

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers (RNCP35618)
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'ouvrier qualifié en création paysagère

Métiers visés

Ouvrier(-ière) en création paysagère.

Contenu de la formation

- ☑ Organisation de chantier
- ☑ Réalisation des travaux préparatoires
- ☑ Construction d'ouvrages paysagers
- ☑ Utilisation et entretien des matériels motorisés de chantier
- ☑ Communication professionnelle
- ☑ Taille de la pierre
- ☑ Mise en oeuvre de l'eau dans les aménagements paysagers

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Chantier-école

Dates :
du 05/09/22 au
17/06/23

Durée :
1 360 h dont 520 h
en centre et 840 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
21/01/23

Bilan final :
17/06/23

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2022-2023
(lot 15).

La formation
bénéficie du soutien
du fonds de
formation FAFSEA
- OCAPIAT qui
sollicite des fonds
FPSP aux niveaux
national et européen.
8 à 14 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de profession-
nalisation

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

nous consulter	nous consulter
nous consulter	nous consulter
au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi** (si éligible au programme *Visa Métier*) : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- **S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une journée de validation de projet

En cas d'admission, l'inscription n'est définitive qu'après signature du contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur, dans la limite des places disponibles.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les modules du référentiel.

Coordinateur : Pierre-Alban SONNET - T. +33 (0)2 41 68 60 03
pierre-alban.sonnet@educagri.fr

Assistante formation : Sonia VIVIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03
sonia.vivier@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (si éligible au programme *Visa Métier*)
- Avoir une qualification en espaces verts : justifier d'un diplôme de niveau 3 minimum ou d'une activité professionnelle de 36 mois dans le secteur du paysage
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi, majeur, ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite, mathématiques et techniques), à l'épreuve technique de réalisation et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr



Référent territorial Région : Sophie BRAUD
Référent mission locale : Isabelle MARCHAND - Sylvie ROBREAU
Référent Pôle Emploi : Paule RUCQUOIS
Référent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE

CFPPA Angers Le Fresne
BP 43627
49036 Angers cedex 1
T. +33 (0)2 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr